

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

1 novembre 2000

Page E1 manquante

| HANDICAPÉS INTELLECTUELS |

De petits établissements s'inquiètent

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Plusieurs petits établissements privés de Laval où vivent des handicapés intellectuels craignent de devoir fermer leurs portes en raison de la diminution de budget qu'on veut leur imposer, ce qui les forcerait à reloger plus de 160 résidents.

Les propriétaires de ces « ressources intermédiaires », comme on les appelle dans le jargon du milieu, demandent au ministère de la Santé (MSSS) de reconnaître leurs droits acquis et de maintenir leur rétribution à son niveau actuel.

« À Laval, 166 personnes déficientes intellectuelles devraient être relogées sur les 250 qui vivent dans les ressources intermédiaires, affirme le porte-parole du Regroupement des ressources intermédiaires de Laval (RRIL), Pierre Bélanger. La baisse est trop importante. »

Le ministère de la Santé doit adopter prochainement un cadre de référence sur les ressources intermédiaires, afin de mettre un terme à l'anarchie qui règne depuis plusieurs années dans ce secteur situé à mi-chemin entre l'hébergement familial et l'institutionnalisation.

On veut surtout corriger les iniquités de financement entre les régions. À cette fin, l'ensemble des résidents des ressources intermédiaires du Québec ont été évalués en 1998-99, selon une grille incluse dans ce nouveau cadre de référence, qui

prévoit des rétributions quotidiennes de 8 \$ à 97 \$.

Selon le ministère, 75 % des ressources intermédiaires verront leur budget augmenter avec l'application du nouveau cadre, prévue pour avril 2001. Mais il en va autrement à Laval, où 146 des 166 ressources (en incluant tous les secteurs de la réadaptation, et pas seulement la déficience intellectuelle) subiront une baisse de rétribution, selon la régie régionale de la santé.

« La situation de Laval et de Montréal est particulière, dit Claire Pagé, directrice des programmes de la régie. Beaucoup de gens qui sont sortis des établissements dans la première vague de désinstitutionnalisation avaient des budgets considérables attachés à leur personne, des budgets qui n'étaient pas attribués en fonction de leurs besoins réels. »

Les sept établissements exploités par la Fondation Intégration de Laval, un organisme sans but lucratif, font partie de ceux qui seront confrontés à une baisse de revenus dramatique. « Depuis cinq ans, on a eu 32 % de compressions, et là c'est un autre 42 % qui va s'ajouter, dit le vice-président de la Fondation, Pierre Bélanger. On dirait qu'on ne se préoccupe pas de la qualité des services qui sont donnés aux personnes, des investissements faits par les ressources et des obligations de celles-ci envers leurs employés et leurs créanciers. »

Les Maisons de La Tourelle, où vivent cinq déficients intellectuels, à Sainte-Rose, devront de leur côté faire face à une diminution de 50 % de leurs revenus provenant du centre de réadaptation Normand-Laramée, dont dépendent toutes les ressources intermédiaires en déficience intellectuelle. « On va avoir un manque à gagner de 29 000 \$, en plus du déficit de 20 000 \$ qu'on devait compenser par des souscriptions publiques », raconte la responsable de cette ressource, Hélène Latourelle.

À la régie régionale, on reconnaît que l'application « bête et méchante » du nouveau cadre de référence pourrait pousser plusieurs propriétaires à mettre la clé sous la porte. « On serait obligé d'acheter ces ressources et d'y mettre du personnel, ou encore de déménager les résidents, ce qui n'est évidemment pas l'objectif, dit Claire Pagé. C'est pour ça que l'application du cadre de référence doit s'étaler sur trois ans. »

Mais cela ne satisfait pas les représentants du RRIL, qui ont rencontré des fonctionnaires du MSSS la semaine dernière pour réclamer le maintien de leur niveau actuel de rétribution. Selon le porte-parole du ministère, Alain Vézina, le sous-ministre Pierre Michaud sera saisi du dossier cette semaine, afin de déterminer s'il est possible d'accéder à leur demande.

Près d'une entente au SPCUM ?

MARIE-CLAUDE GIRARD

Les négociations se sont poursuivies hier entre la Communauté urbaine de Montréal et le syndicat des policiers. Selon certaines sources, une entente serait à portée de main.

Après un arrêt de plusieurs mois, les négociations ont repris jeudi dernier en vue de la conclusion d'une convention collective pour les années 1999, 2000 et 2001.

La première rencontre d'arbitrage qui devait avoir lieu lundi sera reportée tant que les négociations se poursuivront. La CUM et la Fraternité des policiers se sont engagés à ne pas commenter l'état des négociations.

Dans l'espoir de convaincre l'employeur de retourner négocier, les policiers ont suspendu leurs moyens de pression la semaine dernière. La trêve, qui devait prendre fin lundi, a été maintenue. Jusqu'à récemment, la CUM refusait de négocier tant que les demandes des policiers excédaient 21 millions.

Une première entente de principe, conclue en mai dernier, a été rejetée par les syndiqués. Les enquêteurs et les jeunes policiers étaient particulièrement mécontents. Les enquêteurs auraient subi une réduction de leurs gains en temps supplémentaire. Quant aux policiers embauchés depuis janvier 97, ils s'opposent au maintien d'une clause prévoyant à leur endroit une échelle salariale distincte. Pour parvenir au dernier échelon salarial, ils doivent attendre un an de plus que leurs collègues, une situation qu'ils jugent discriminatoire.

| FÊTE |

Suite de la page E1



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse
Ce groupe de diabolins a eu bien du plaisir à courir les rues du Plateau à la recherche de friandises. Tandis que le jeune Jérémy Colangelo est dans les bras de son parrain Stéphane Sabourin, Alexandre Tucker et Bruno Ouellette s'amuse derrière à pointer leurs fourches.

Pour les tout-petits, cette soirée revêt chaque fois un cachet magique. « Moi, j'aime me déguiser. Ma maman m'a donné l'idée de me déguiser en Monsieur et c'est ce que j'ai choisi », a raconté Justine Lavoie, du haut de ses sept ans. Revêtus respectivement d'un costume de girafe et de Batman, Étienne Bruno-Blain et Olivier Giroux étaient

surtout à la recherche de chocolat et de gommes. Quant à Steven Lacaille, en petit Dracula, il a ajouté avant de poursuivre sa quête : « Moi, j'aime aussi le sang. »

Pour assurer la sécurité de tous ces joyeux quêteurs de bonbons, policiers et bénévoles étaient en grand nombre hier. Aucun incident majeur n'est à déplorer. En début

de soirée, un jeune enfant a cependant été blessé légèrement à une jambe par une voiture, au coin des rues Sainte-Catherine et Morgan. Plusieurs cas d'enfants égarés ont aussi été rapportés aux policiers de Montréal. Des parents cherchaient leurs petits qui eux, étaient déjà plus loin, occupés à recueillir des bonbons. Les enfants ont tous rapidement été retrouvés.

La victime d'un vol se retrouve derrière les barreaux

PASCALE BRETON

Il n'y a pas que les enfants qui se sont déguisés pour l'Halloween hier. Un homme qui à première vue était le suspect dans une histoire de vol de voiture a été conduit à l'hôpital Louis-H.-LaFontaine tandis que la victime du vol s'est retrouvée au poste de police pour possession de stupéfiants.

L'histoire pour le moins inusitée a débuté vers 16h30, sur le boulevard Laporte Est, à Montréal. La victime s'affairait alors à réparer sa voiture lorsqu'un individu a volé

son camion de marque Blazer stationné tout près. Un ami de la victime s'est rapidement lancé à sa poursuite à bord de son Honda, mais le Blazer a foncé sur la voiture avant de poursuivre sa route. Le camion a ensuite percuté une Toyota stationnée en bordure de route, l'a traînée sur plusieurs mètres avant de l'envoyer terminer sa course contre la clôture d'une résidence.

Entre-temps, les policiers du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal ont reçu plusieurs appels de citoyens disant qu'un automobiliste en état d'ébriété circulait sur la rue Sher-

brooke à bord d'un Blazer. Les policiers ont finalement intercepté l'individu à l'angle des rues Rachel et Davidson. Vérifications faites, le suspect, un homme de 56 ans, avait disparu d'une maison pour déficients intellectuels de la rue Lapointe. Il a été conduit à l'hôpital Louis-H.-LaFontaine.

Mais surprise, les policiers ont aussi découvert que le Blazer contenait une quantité importante de stupéfiants, ainsi que des téléavertisseurs. La victime du vol, heureuse de revoir son camion, s'est plutôt retrouvée au poste de police pour possession de stupéfiants.

Poursuite et accident mortel

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un homme pris en chasse au volant d'un camion volé a péri, hier, quand le véhicule a fait plusieurs tonneaux sur l'autoroute 640, à Lachenaie, après avoir heurté à quelques reprises un véhicule de la police municipale de LeGardeur-Charlemagne, blessant légèrement ses deux occupants.

La victime qui serait âgée d'une trentaine d'années ne portait aucune pièce d'identité sur elle. La poursuite s'est déroulée à une vitesse élevée.

Il était 13 h 15 quand deux policiers ont vu devant eux à LeGardeur un camion GM, type Yukon 4 X 4 de l'an 2000. Vérification faite au Centre de renseignement policier du Québec (CRPQ), ils ont découvert que le véhicule avait été volé le 27 octobre, à Montréal.

Ils ont alors tenté d'intercepter le véhicule, mais au lieu d'obéir, le conducteur a accéléré, se dirigeant vers la 640 Ouest. Une poursuite a débuté et des barrages ont été érigés. Le fugitif a passé le barrage. À la montée Dumais, à Lachenaie, le véhicule volé aurait percuté à plusieurs reprises l'une des trois autos de la police de LeGardeur-Charlemagne, blessant ses deux occupants.

Mais le fuyard a connu une fin brutale quand le Yukon a fait deux ou trois tonneaux, éjectant le chauffeur du véhicule. On a tenté de le sauver en lui faisant des massages cardiaques sur place, mais sans succès.

Les deux agents blessés ont été transportés à l'hôpital LeGardeur, à Repentigny, pour y recevoir les premiers soins.

Étant donné qu'il y a eu un mort, l'enquête a été confiée à un autre service policier et c'est la Sûreté du Québec qui a été désignée. La poursuite aurait été filmée par une caméra placée à l'intérieur de l'auto de police endommagée.

La 640 a été fermée jusqu'à 20 h.



| FUSION |

Suite de la page E1

Même son de cloche de la part du préfet de la MRC de la Vallée du Richelieu et maire de Chambly, Pierre Bourbonnais qui estime que la ville de Saint-Bruno pourrait obtenir gain de cause dans sa lutte contre la fusion. « La ville de Saint-Bruno représente 27 % de l'assiette fiscale de la MRC de la Vallée du Richelieu, explique-t-il. Dans la future ville fusionnée, cette proportion serait à peine de 7 %. Il est clair qu'avec une fusion, on enrichit une partie du territoire aux dépens de la MRC. C'est injuste. » Voilà d'ailleurs l'argument princi-

pal que M. Bourbonnais servira à Mme Harel, vendredi, lors de sa rencontre à ce sujet avec le ministre des Affaires municipales.

À Saint-Hubert, le maire Michel Latendresse, le seul maire de la Rivière-Sud qui soutient ouvertement le plan Bernard, estime que la future municipalité de Champlain ne peut voir le jour sans la fusion des huit villes mentionnées dans le rapport Bernard (Boucherville, Brossard, Greenfield Park, LeMoyne Longueuil, Saint-Bruno, Saint-Hubert et Saint-Lambert). Selon lui, Saint-Bruno, autant que Boucherville et

Brossard doivent en faire partie parce qu'elles sont à la jonction des autoroutes 10 et 30, les principaux centres de développement économique au cours des prochaines années avec l'aéroport de Saint-Hubert.

« Avec ses 370 000 habitants, Champlain aura une voix aussi forte que Laval sur l'échiquier économique. Et la fusion est avant tout un projet de développement économique », dit M. Latendresse. Le maire de Saint-Hubert reconnaît que le projet de fusion représentera des hausses de taxes pour les villes les plus riches comme Saint-Bruno,

Saint-Lambert et Boucherville, mais que les villes concernées doivent penser d'abord au futur.

« La fusion, c'est plus qu'une hausse de taxes, c'est avant tout une vision de développement économique à court, moyen et long terme. C'est un projet régional. Mais il est évident qu'il ne faut pas que les taxes doublent dans ces municipalités. »

Aussi le maire propose-t-il que Québec aide financièrement les villes (ou leurs contribuables) qui seraient aux prises avec d'importantes augmentations de taxes aux lendemains des fusions.

Blainville aura son deuxième parcours de golf

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Blainville aura un deuxième parcours de golf qui sera construit dans le secteur huppé dit Le Fontainebleau, où les prix des maisons se situe entre 250 000 \$ et 500 000 \$.

Afin que ce projet de golf promis depuis des années voit enfin le jour, le maire Pierre Gingras a fait inclure dans le contrat intervenu entre les promoteurs et la Ville une clause stipulant que si le parcours n'est pas ouvert pour 2003, le Club Link, qui s'est engagé à le construire, devra payer des taxes annuelles sur une propriété évaluée à six millions de dollars au rôle municipal.

Le Club Link, une compagnie cotée à la Bourse de Toronto, a des

dizaines réalisations de terrains de golf à son compte, tant au Canada qu'aux États-Unis. C'est cette entreprise qui a réalisé le Maître, à Mont-Tremblant.

« J'ai exigé un terrain de golf de prestige égal sinon supérieur au Blainvilier », a précisé le maire Gingras qui a profité hier de l'annonce de cet investissement pour parler de la relance du projet domiciliaire du Groupe Immobilier Grilli dans le secteur Fontainebleau. Quand ce projet d'une superficie de 47 millions de pieds carrés a été lancé en 1992, les promoteurs vendaient les terrains en promettant la construction d'un super golf. Le maire Gingras a expliqué de plus que le terrain de golf devait occuper huit millions de pieds carrés, mais que le Club Link a établi qu'il lui en fallait 10 millions. Le Groupe Grilli a donc été obligé de retrancher 200 maisons du projet.

La population du secteur Le Fontainebleau atteindra 5000 habitants lorsque tout sera construit. D'importants travaux d'infrastructures seront faits à l'entrée du quartier Bas-de-Sainte-Thérèse, la montée Oudart, l'autoroute 640 et le boulevard des Châteaux.

« Le quartier Bas-de-Sainte-Thérèse sera mieux servi et plus près de la vie blainvilloise. À l'unique accès actuel, deux autres seront ouverts par les rues Montauban et de la Renaissance », a indiqué M. Gingras. Il a également dit que pour améliorer la vitrine de Blainville donnant sur l'autoroute 640, des établissements commerciaux avec une architecture semblable à ce que l'on retrouve à Saint-Sauveur seront construits.

« L'annonce qu'un golf sera enfin construit a fait boule de neige, car en une semaine, 125 terrains pour la construction de maisons ont été vendus », a conclu M. Gingras.

Laval: Philippe Garceau en appelle au front commun

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Philippe Garceau demande à toutes les formations d'opposition municipales du Québec de faire front commun avec lui pour faire pression sur le Directeur général des élections afin qu'il ne réduise pas la période électorale de 58 à 48 jours.

Chef de l'opposition à l'hôtel de ville de Laval, M. Garceau s'est également déclaré, hier, contre la recommandation visant à interdire l'affichage et la publicité dans les six mois avant le début officiel d'une campagne électorale. Il réclame aussi l'appui des forces de l'opposition à ce sujet.

« Je persiste à croire, a-t-il précisé, que toutes les modifications envisagées ne viendront que renforcer les partis au pouvoir et affaiblir les forces d'opposition. Les recommandations proposées, en plus de nous brimer en tant qu'opposition, ne viennent pas régler le problème des élections dites clés en main. Ce ne sont pas les partis d'opposition qui causent les pro-

blèmes d'élections clés en main. »

Il soutient que si la période d'affichage est écourtée, ce sont les partis au pouvoir qui seraient favorisés. « On le sait, a-t-il poursuivi, c'est le parti au pouvoir qui peut souvent bénéficier indirectement d'une couverture médiatique, d'une publicité avantageuse, de distribution de dépliants par l'entremise de la municipalité et aux frais de cette dernière. »

Pour le chef de l'Équipe Garceau, il est primordial de dénoncer les recommandations du Comité sur la démocratie municipale au Directeur général des élections, car elles proviennent, dans la majorité des cas, de maires. « L'objectif de notre démarche, a-t-il expliqué, est d'empêcher que les réformes à la loi électorale se fassent pour aider les formations au pouvoir et notre but est de demander aux autres partis de l'opposition à se joindre à nous dans ce mouvement de contestation. Nous sommes déterminés à livrer bataille jusqu'au bout dans ce dossier. »

VOYAGES EN DIRECT.COM



Voyagez maintenant
et ne payez rien
avant 90 jours

FLORIDE **CALIFORNIE**
385\$ **479\$**
taxes incluses taxes incluses

ACAPULCO

DÉPART MIRABEL: 10 NOV.

1 SEM.

GRAN MEIGAS



Chambre standard

877\$

CANCUN

DÉPART MIRABEL: 5 NOV.

CARIBBEAN VILLAGE



Chambre standard

897\$

PUNTA CANA

DÉPART MIRABEL: 4 NOV.

FIESTA LOOKEA



Chambre standard

977\$

PUERTO PLATA

DÉPART MIRABEL: 4 NOV.

CLUB ON THE GREEN



Chambre standard

827\$

HOLGUIN

DÉPART MIRABEL: 4 NOV.

SOL CLUB RIO DE LUNA



Chambre standard

797\$

SAN ANDRES

DÉPART MIRABEL: 10 NOV.

DECAMERON SAN LUIS



Chambre standard

797\$

NOUVELLE ORLEANS Du 20 OCT. AU 15 DÉC. **599\$**
« WEEK-END » JAZZ E.P. Hôtel Ambassador Vol, hôtel, taxes incluses

PERMIS DU QUÉBEC, SIÈGES LIMITÉS - PRIX PAR PERSONNE EN OCC. DOUBLE, TAXES INCLUSES
- DES SUPPLÉMENTS PEUVENT ÊTRE APPLICABLES POUR CERTAINS JOURS DE DÉPARTS.
FRANCHISES DISPONIBLES 514-722-7727

CONSULTEZ NOS EXPERTS

MONTRÉAL-CENTRE	876-3676	VOYAGES DÉPÔT	374-1818	LAVAL-CENTRE	967-0772
UNIVERSITY	875-5353	VILLE MT.ROYAL	344-6717	TERREBONNE	984-2273
DE LA GAUCHETIÈRE	878-0900	MÉTRO IBERVILLE	728-4553	LAVAL NOUV. TERRES	967-7026
COMP.GUY FAVREAU	938-8560	VILLERAY ST. SULPICE	273-4340	STE. ADÈLE	229-2499
SAINT-DENIS	848-9355	ROSEMONT	593-6082	STE. HYACINTHE	771-2244
VOY. 7 SOLEILS	847-0477	VILLE D'ANJOU	356-3156	GRANBY	777-4244
BEAUBIEN	270-4440	CÔTE DES NEIGES	341-2636	LENOXVILLE	346-2277
MÉTRO SHERBROOKE	842-6644	BROSSARD	466-0444	HULL-OTTAWA	777-2522
HENRI BOURASSA	381-3810	CHOMEDEY	686-7575		

OU UN SEUL NUMÉRO SANS FRAIS **1 877 553-4732**

VACANCES/VOYAGE

Safari inoubliable dans le parc national Kruger

VIC PARSONS
Presse Canadienne

SKUKUZA, Afrique du Sud — N'allez surtout pas en douter, le fait de vivre intensément quelques jours dans le parc national Kruger, en Afrique du Sud, vous laissera un souvenir impérissable.

Même si vous n'avez pas eu la chance d'y observer les cinq grandes espèces — lions, éléphants, buffles, rhinocéros et léopards — vous serez étourdi au contact d'une faune variée et colorée. Les observateurs d'oiseaux sont particulièrement choyés, puisque nichent ou se posent à cet endroit pas moins de la moitié des espèces d'oiseaux recensées dans le sud de l'Afrique.

D'une superficie totale de 19 500 kilomètres carrés (l'équivalent de trois fois la dimension de l'Île-du-Prince-Édouard), le parc national Kruger a été institué il y a 102 ans. Le nom de Paul Kruger lui fut attribué. Ce leader boer avait courageusement lutté les armes à la main contre les forces britanniques ayant pour mandat de rassembler tous les habitants du pays dans un « dominion » britannique.

La porte d'entrée du camp Skukuza, le plus imposant de tous, est située à cinq heures de route de Johannesburg, jalonnée de plantations de bananes, de mangues et de papayes. Peu de temps après le réveil du lendemain, nous avons pu voir notre premier lion à l'occasion d'une balade motorisée. Une lionne, doit-on cependant établir, qui nous regardait nonchalamment et qui s'est assise sur un tapis d'herbe pour mieux nous... observer.

Peu de temps après, c'est un éléphant qui nous a offert le spectacle de son colossal petit-déjeuner en enfonçant dans sa gueule, à l'aide de sa trompe, d'énormes quantités de fourrages. L'émotion fut exacerbée au contact d'un rhinocéros noir, abruptement sorti de sa cache à 10 mètres de nous, tout au plus. Il n'en fallait pas plus pour commencer à paniquer en mettant en doute la capacité de notre véhicule à quitter promptement cette zone de danger si l'animal entreprenait soudain de charger notre moyen de transport rouge à la manière d'un taureau en corrida.

Et que dire de notre prise de contact avec les majestueux impalas qui ne tardèrent toutefois pas à devenir aussi familiers à nos yeux qu'un voisin déambulant sur notre rue ? Près de la rivière Sabie, plus au nord,

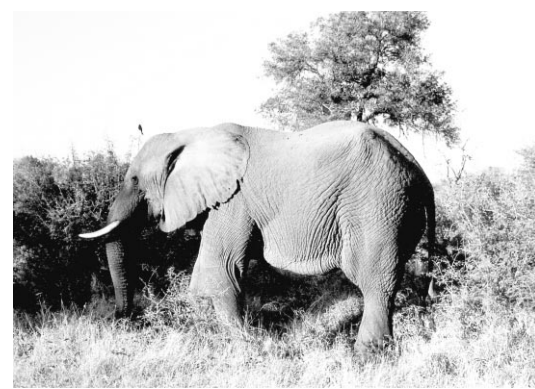


photo PC

Un des éléphants que vous rencontrerez dans le parc national Kruger si vous participez à un safari.

les zèbres firent leur apparition, puis un éléphant encore. Le va-et-vient des vautours se goinfrant à la carcasse d'une girafe, précédemment tuée par des lions, nous laissa toutefois un goût doux-amer.

Il ne nous restait plus, pour compléter notre quintette d'observation des grandes bêtes de l'endroit, qu'à rencontrer monsieur le léopard. C'est à bord d'un véhicule tout-terrain et accompagné par le guide Robert Mushabe que la traque s'est effectuée dans les jours suivants. Peu avant le lever du jour, en projetant la lumière de lampes de poche dans le feuillage des arbres et dans la futaie, peut-être aurions-nous pu en débusquer un, la lumière ayant la propriété de faire briller ses yeux dans le noir. Mais ce fut peine perdue. Pourquoi diable l'animal, bien au chaud dans sa tanière, entreprendrait-il de se déplacer dans l'air froid du petit matin ?

Plus loin, une fois parvenus au sommet de la colline Mathekenyane, ce fut la plaine immense qui se dévoila plutôt à 360 degrés. Au loin émanait la fumée d'un feu de brousse, toujours actif des jours après le début de la combustion. À la ligne d'horizon, plus à l'est, une chaîne de montagnes fermait la frontière avec le Mozambique. Le long des routes, il nous est arrivé d'apercevoir les débris de la grande crue qui a déferlé sur le Mozambique ainsi qu'une partie de l'Afrique du Sud en février.

Dans la lumière du jour, les girafes, les babouins, les zèbres, les chacals, les hyènes entrèrent dans la danse alors qu'un lion manifestement blessé avait de la difficulté à marquer le pas. Bien qu'il y ait eu là des signes évidents de la présence proche d'un léopard — les reliefs de repas d'un impala en témoignaient — nous n'avons pas eu la chance de fraterniser de visu avec le grand félin.

Tout sur l'habitation

DANS LE CAHIER
Mon toit

TOUS LES
SAMEDIS
DANS
La Presse



Voyages Andes

Long séjour

Mexique.....	599 \$
Cancun.....	649 \$
Havane.....	460 \$
Costa Rica.....	679 \$

Réservez pour Noël

FORMULE TOUT INCLUS
St-Andres, dép. 29 déc.
Decameron St-Luis
1 499 \$ taxes incluses
Acapulco, dép. 22 déc.
Gran Meigas
1 429 \$ taxes incluses

Tél. : (514) 274-5565 1 800 432-1751

départs de groupe Sourire de Thaïlande

3 sem., 5 fév.

Australie, N-Zélande

3 sem., dep 9 fév.

Brésil, Argentine, Chili, Pérou

3 sem. dep. 7 fév.

Merveilles de Turquie

3 sem., 29 mars.

Inde et Népal

17 jours dep 27 fév.

Italie et Sicile

3 sem. 29 avril et 16 sept 2001

Espagne et Portugal

17 jrs, 29 av. et 14 sep. 2001.

Départ de groupe accompagné.

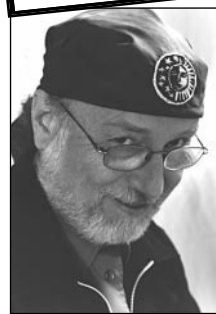
Demandez l'itinéraire de votre choix.

VOYAGES 514 842-9666
LE TASSILI 1800 453-4295

CARNIVAL CRUISE LINE SUR LE TRIUMPH

AVEC
PATRICK NORMAN

Carnival
A chacun son plaisir!



Départ le 27 janvier 2001

Départ Miami
Playa del Carmen
Cozumel
Grand Caymen
Ocho Rios

1499\$

**prix exclusif
Mega groupe
francophone**

NORWEGIAN®
CRUISE LINE

LE NORWAY
anciennement
MAJESTUEUX

Caribbes de l'est

PAQUEBOT France

St-Martin/St-John/St-Thomas
Great Stirrup Cay, Bahamas
Miami

Départs 14 janv.
3 et 24 fév.
3 et 10 mars

1259\$

INCLUS : Vol, taxes, portuaire et transferts



MONTRÉAL	Jean-Talon.....(514) 721-6822
	Centre-ville.....(514) 395-9000
	Rosemont.....(514) 374-5007
	LaSalle.....(514) 365-8600
LAVAL	Vimont.....(514) 967-2282
	Chomedey.....(450) 687-6800
	Ste-Dorothée.....(450) 689-1000
	Laval Centre.....(450) 669-7997
RIVE-SUD	Brossard.....(450) 656-9444
	Greenfield Park.....(450) 672-6556
RIVE-NORD	St-Jérôme.....(450) 565-8484

Membre du groupe
VASCO
www.vascoinc.com

Permis du Québec

Americanada

DES VACANCES SUR MESURE

DEPUIS 1968

Réservez avant le 4 novembre 2000,
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 75\$

En plus de la promotion nuit gratuite

CONSULTEZ LA BROCHURE FLORIDE ET LES ÎLES POUR TOUTES LES DÉTAILS

Départs entre le 1er nov. et le 14 déc. 2000

Voiture incluse intermédiaire **Leitz**

• VOLS EN SUS •

FLORIDE

MIAMI • BEACHARBOUR***

3^e et 4^e personnes
séjourment
GRATUITEMENT

Le mini	L'escapade	Le populaire	L'extra
125\$ 2 nuits	305\$ 5 nuits	310\$* 7 nuits	499\$* 10 nuits

• Directement sur la plage •

ORLANDO • BEST WESTERN FLORIDA MALL**

Le mini	L'escapade	Le populaire	L'extra
115\$ 2 nuits	270\$ 5 nuits	335\$* 7 nuits	505\$* 10 nuits

Transfert
GRATUIT
à Disney

FORT LAUDERDALE/POMPANO • TRADERS OCEAN RESORT***

12 ans et moins
GRATUIT

Le mini	L'escapade	Le populaire	L'extra
165\$ 2 nuits	395\$ 5 nuits	415\$* 7 nuits	655\$* 10 nuits

• Directement sur la plage •

ST-PETERSBURG/CÔTE OUEST • BILMAR BEACH RESORT***

L'escapade	Le populaire	L'extra
410\$ 5 nuits	495\$* 7 nuits	750\$* 10 nuits

Directement
sur la plage

3^e et 4^e personnes
séjourment
GRATUITEMENT

• Autre choix de condos et d'hôtels à la carte •

CROISIÈRE

du 7 janvier au 8 avril 2001

CARNIVAL DESTINY

100 000 tonnes

CARAÏBES DU SUD



2 itinéraires à votre choix

ITINÉRAIRE EUROPÉEN: San Juan (Puerto Rico), St-John/St-Thomas,

Antigua, Guadeloupe, Aruba, San Juan (Puerto Rico)

ITINÉRAIRE HOLLANDAIS: San Juan (Puerto Rico), St-John/St-Thomas,

Ste-Lucie, Curaçao, Aruba, San Juan (Puerto Rico)

1 sem.

À PARTIR DE

1729\$

p.p.

dbl.

• Vols directs AIR TRANSAT

• Transferts inclus

• CAT 4A, intérieure

• Taxes et frais portuaires inclus

Funtastique
VOYAGES • TRAVEL

GRAND MONTRÉAL	
Ahuntsic (514) 270-3186	
Mtl Centre-Nord (514) 948-2088	
Mtl Centre-Sud (514) 934-0664	
Vieux-Montréal (514) 843-7544	
Outremont (514) 270-6232	
Ville St-Laurent (514) 856-0088	
St-Michel (514) 725-2818	
St-Léonard (514) 322-1030	
Est de Montréal (514) 640-8630	

Pointe-Claire (514) 694-9499	
RIVE-NORD	
Terrebonne (450) 471-5950	
Chomedey (450) 686-1015	
Vimont (450) 629-6191	
Laval-Centre (450) 687-0880	
Blainville (450) 433-3407	
RIVE-SUD	
Longueuil (450) 670-1235	

Métro Longueuil (450) 442-2555	
Chambly (450) 658-5600	
St-Hubert/Brossard (450) 465-8811	
St-Constant (450) 632-8252	
St-Rémi (450) 454-4627	
QUÉBEC	
St-Foy (418) 653-7400	
Québec (418) 692-1202	
St-Romuald (418) 839-8433	

VACANCES / VOYAGE

Le parc Kruger à des prix abordables

Presse Canadienne

Voici de bonnes choses à savoir si vous avez l'intention de vous rendre au parc Kruger, la plus grande et la plus renommée des réserves naturelles sud-africaines.

Il faut franchir l'une des sept portes pour pénétrer dans le parc. C'est là qu'on exigera de chaque passager 6,50 \$ ainsi que 5 \$ pour chaque véhicule.

Vous avez l'embarras du choix pour vous y loger, du camp de brousse au camp de safari. Un cottage d'une chambre avec deux lits simples, douche et doté de ce qu'il faut pour cuisiner coûte 80 \$ la nuitée au camp Skukuza. Un séjour

prolongé nécessite d'autres dispositions.

La location d'un véhicule, guide inclus, se solde par un déboursé de 14 \$ à 25 \$ par personne (une réduction est accordée aux enfants de moins de 12 ans). Si le conducteur vous embarrasse, vous pouvez toujours vous en passer et prendre le volant.

Il y a un restaurant à Skukuza. Jusqu'à 21h, des buffets y sont offerts. On peut également bénéficier des services d'un épicier général, du cinéma en plein air, d'un bureau de poste, d'un nettoyeur, d'une station d'essence et de guichets bancaires.

La vitesse maximale autorisée dans le parc est de 50 km/heure sur routes bitumées et de 40 km/heure sur celles qui ne le sont pas. Aussi bien pour assurer la protection des animaux que la vôtre. Aucune arme

n'est tolérée. Les visiteurs sont formellement prévenus du fait qu'ils ne doivent introduire aucun animal de compagnie dans le périmètre, qu'ils n'ont pas le droit de quitter leur véhicule en brousse et qu'ils ne doivent à aucun prix entreprendre de nourrir les animaux.

Tous doivent avoir regagné leurs quartiers pour 18h et les portes du camp restent fermées jusqu'à 6h du matin.

Pour annuler une réservation, vous devez prévenir 31 jours avant la date fixée. Il vous en coûtera néanmoins 10 \$ de frais d'administration. Plus vous attendrez plus vous perdrez d'argent.

Durant les mois d'hiver de...juillet et août, les risques de contracter la malaria sont moindres mais il n'en demeure pas moins que près de 300 visiteurs en sont atteints chaque année.

Un safari en Afrique ?
Quelques conseils pratiques

VIC PARSONS
Presse canadienne

SKUKUZA, Afrique du Sud — Vous planifiez un safari en Afrique ? Alors tenez compte des avis qui suivent, puisqu'ils émanent d'experts dans ce domaine :

— Ne prenez jamais la poudre d'escampette si d'aventure un animal vous confronte alors que vous vous déplacez à pied. Si, pour vous, ces bêtes sont des proies, vous n'en êtes pas moins une pour elles qui ne demanderont pas mieux que de faire un peu d'exercice pour aiguiser leur appétit avant de vous bouffer.

— Lorsque votre véhicule d'observation est en mouvement dans un sentier boisé, ne vous risquez jamais à entrouvrir une vitre de portière et de glisser la main dans l'ouverture pour palper les feuilles des arbres. Plusieurs sont équipées d'épines coupantes comme des la-

mes de rasoirs. Les aventuriers qui ont par inadvertance pris siège sur une branche de ces arbres-là y ont laissé des lambeaux de chair.

— Ne laissez aucune chance aux babouins de s'introduire dans l'habitation, vous seriez étonné de constater avec quelle facilité ils peuvent se glisser dans un trou de souris.

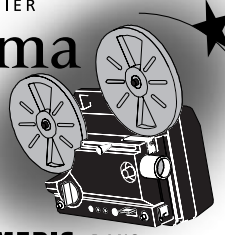
— Les hardis Canadiens auraient tort de prendre à la « légère » les recommandations relatives aux tenues requises pour affronter l'hiver... africain. On a trop souvent vu des Nord-Américains en train de geler littéralement dans leur véhicule au petit matin.

— Si vous avez versé des arrhes en prévision d'une visite au Kruger National Park, assurez-vous, si un contretemps vous force à modifier la date prévue, d'en prévenir dans les délais requis l'administration qui serait sinon fort peu disposée à vous rembourser.

Plein la vue !

DANS LE CAHIER

Cinéma



TOUS LES **SAMÉDIS** DANS

La Presse

GROUPE EXCLUSIF du 4 au 11 février 2001

ENCHANTMENT OF THE SEAS au départ de Fort Lauderdale avec la participation de **SERGE BÉLAIR** et de nos accompagnateurs-animateurs francophones de Montréal à Montréal

Au départ de la GUADELOUPE

CROISIÈRE "TOUT EN FRANÇAIS"

gros navire inauguré en 1999

CROISIÈRES FRANCO-FUN

Martinique + Trinidad + Barbade + Grenade + Ste-Lucie + Mayreau

514-521-9501

1-888-228-3289

www.croisieres-franco-fun.com

PERMIS DU QUÉBEC

Carnival

A chacun son plaisir!

OFFRE LIMITÉE

VOL INCLUS

FASCINATION

CROISIÈRE 7 JOURS AUX CARAIBES

DÉPARTS : 25 novembre 2000, 02-09-30 décembre 2000, 06-13-20-27 janvier 2001

Départs de San Juan, en passant par St-Thomas, St-Maarten, Dominica, Martinique, Barbades, San Juan

À PARTIR DE SEULEMENT

1299⁰⁰

ÉLATION

CROISIÈRE 7 JOURS SUR LA RIVIERA

DÉPARTS : 07-14-21-28 janvier 2001

Départs de Los Angeles, en passant par Puerto Vallarta, Mazatlan, Cabo San Lucas, Los Angeles

À PARTIR DE SEULEMENT

1299⁰⁰

INSPIRATION

CROISIÈRE 7 JOURS AUX CARAIBES

DÉPARTS : 07-14-21-28 janvier 2001

Départs de la Nouvelle-Orléans, en passant par Montego Bay, Grand Cayman, Playa del Carmen, Nouvelle-Orléans

À PARTIR DE SEULEMENT

1399⁰⁰

SENSATION

CROISIÈRE 7 JOURS AUX CARAIBES

DÉPARTS : 31 décembre 2000

Départs de la Tampa, en passant par Grand Cayman, Playa del Carmen, Cozumel, Nouvelle-Orléans, Tampa

Cabine extérieure seulement

À PARTIR DE SEULEMENT

1499⁰⁰

Prix par personne en \$ CAD occupation double, toutes taxes incluses. Prix valides au moment de l'impression et peuvent être sujets à changements. Navires enregistrés au Panama et au Liberia.

APRO CLUB

505, de M aisonneuve Est, Montréal

Renseignements et réservations : (514) 293-2000

OUVERT LE DIMANCHE de 11h à 16h

2 -00

Permis du Québec

DESTINATION DÉTENTE-SANTÉ

Obtenez **20 \$** de rabais par personne, par nuit

À l'achat d'un forfait santé (min. 3 h de soins) sur présentation de cette annonce. Date limite : 20 déc. 2000

Membres de **RELAIS SANTÉ**

CANTONS-DE-L'EST

Quebec, Canada

CENTRE DE SANTÉ D'EASTMAN

Fatigué des vieilles formules de vacances trépidantes, presque aussi planifiées que le travail, où l'on mange mal et l'on boit trop, avec la sensation confuse de ne pas se donner ce dont on a vraiment besoin?... La solution : le Centre de Santé d'Eastman, pionnier des centres de santé au Québec.

895, ch. des Diligences, Eastman

www.spa-eastman.com • 1 800 665-5272

SPA CHÉRIBOURG - HÔTEL-VILLÉGIATURE

Nous vous invitons dans un site enchanteur à savourer : douceur et détente, confort et fine cuisine... et une multitude de soins adaptés à vos goûts et à vos besoins. Laissez-vous charmer par nos forfaits!

2603, ch. du Parc, Magog-Orford

www.spacheribourg.com • 1 877 868-0101

CLINIQUE ALGOTHÉRAPIE DU MANOIR DES SABLES HÔTEL & GOLF

Le ressourcement dont vous rêvez... Centre de santé par excellence, dans un hôtel de villégiature de classe supérieure au cœur d'un domaine champêtre exceptionnel. Vaste gamme de soins personnalisés selon vos besoins.

90, av. des Jardins, Magog-Orford

www.hotel.manoidessables.com • 1 800 663-9848

Les Cantons-de-l'Est : à 45 minutes au sud de Montréal

www.tourisme-cantons.qc.ca • 1 800 355-5755



Invitation Vacances

GRAN CARIBE VARADERO CUBA

Départ 19 novembre / Formule tout compris



Villas
Del Sol
★★★

FORMULE TOUT COMPRIS

968\$

Départ 19 novembre,
1 semaine



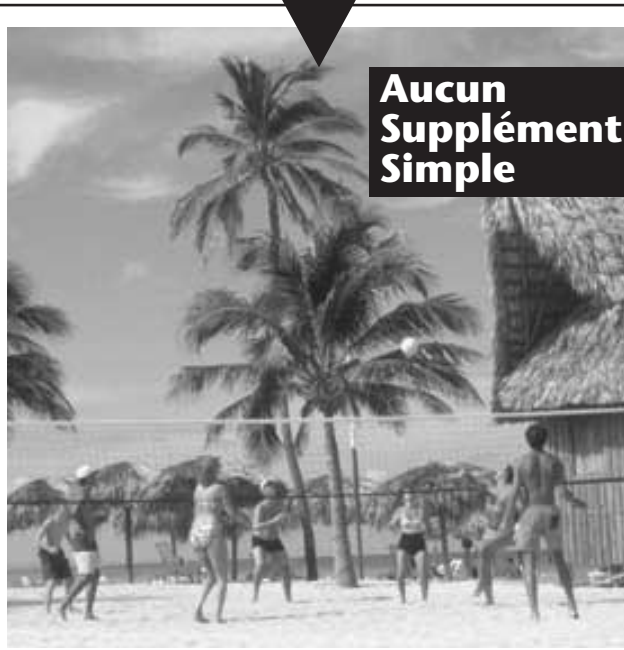
Rabais
Famille

Arenas
Doradas
★★★★

FORMULE TOUT COMPRIS

1238\$

Départ 19 novembre,
1 semaine



Aucun
Supplément
Simple

Villa
Kawama
★★★1/2

FORMULE TOUT COMPRIS

998\$

Départ 19 novembre,
1 semaine

VACANCES

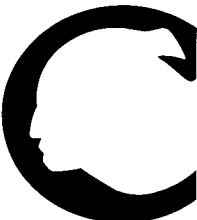
Tour Mont-Royal

INC.

internet
www.nf-tmr.com

**NOUVELLES
FRONTIERES**

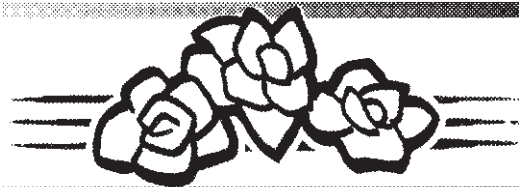
RÉSERVEZ AVANT
LE 6 NOVEMBRE
ET ÉVITEZ LA SURCHARGE
DE CARBURANT DE
40¢ PAR PERS.



GRAN CARIBE
grupo hotelero

CONSULTEZ DES EXPERTS

Brossard / Greenfield park	Voyages Vasco	(450) 672-6556
Laval	Exodus Voyages	(450) 629-8055
Laval	Voyages Vasco	1 888 340-4241
Montréal	En Direct Rosemont	(514) 593-6082
Montréal	Voyages Vasco	(514) 721-6822
Montréal Centre-Ville	Voyages Centre-Ville	(514) 871-5103
Rosemère	Voyages Lauzon	(450) 434-7444



900 Décès, prières, remerciements



LE SIEUR, Françoise (Provost)
(1918 - 2000)

À Iberville, le 30 octobre 2000, à l'âge de 81 ans, est décédée Françoise Provost, épouse de feu Edgar Le Sieur. Infirmière de profession, elle était avantagement connue par son implication communautaire à de multiples niveaux. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marcel (Ginette Nolin), André (Nathalie Simard), Estelle, Claude (Annette Landry), Louise (Réal Létourneau); ses huit petits-enfants: Marc-Étienne (Hsi-Yen Nguyen), François-Olivier, Marie-Eve, Annie-Claude, Alexandre, Valérie, Félix-Antoine et Emmanuelle, sa soeur: Simonne Martel (Léopold Tétrault), plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et autres parents et amis.

Exposée mercredi à compter de 19 h aux résidences funéraires
Claude & Edgar Le Sieur
530 - 4e rue Iberville
Les funérailles auront lieu le vendredi 3 novembre, à 14 h, en l'église St-Athanase d'Iberville, suivies de l'inhumation à St-Jean. Vendredi ouverture du salon à midi. Des dons à la Fondation de l'hôpital du Haut Richelieu seraient appréciés.



LÉVEILLÉ, Ronnie
1941 - 2000

Après un long et courageux combat contre le cancer, le 27 octobre 2000, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Ronnie Léveillé, époux de Mme Diane McDermott. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Chantal (François Sylvestre), Patrick (Gina Di Quinzio) et Martin, sa mère Mme Adrienne Roussy-Léveillé, sa soeur Shirley ainsi que parents et amis. Les funérailles seront célébrées le samedi 4 novembre 2000 à 14 h en la co-Cathédrale St-Antoine (angle St-Charles et chemin Chambly), Longueuil. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Direction La Maison Darche

MARTIN, Eva

1912 - 2000
À Verdun, le 23 octobre 2000, à l'âge de 88 ans, est décédée mademoiselle Eva Martin. Elle laisse dans le deuil son frère Gérard (Anita); ses neveux Jacques (Michelle) et Dr Pierre (Dr Louise); ses petits-neveux et nièces Louis-Frédéric, David, Catherine et Emmanuelle; ses grandes amies Laurette et Johanne Demuy ainsi que parents et amis. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Une réunion de prières aura lieu en présence des cendres au salon

Alfred Dallaire inc.
4500, Verdun, Verdun
le samedi 4 novembre à 11 h. La famille recevra les condoléances à compter de 10 h. La famille remercie sincèrement les médecins et les infirmières du 3e étage de l'hôpital Angrignon, Pavillon Verdun, pour les bons soins et le support obtenus. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

MC DUFF ROY, Marie

De Longueuil, le 31 octobre 2000, est décédée Marie Mc Duff Roy, épouse de feu Henri Roy. Elle laisse dans le deuil sa fille Marie-France (Guy Lanthier), ses deux petits-fils, Sébastien et Maxime, sa soeur Germaine, neveux et nièces ainsi qu'autres parents et amis. Exposée à:

La Maison Darche
505, boul. Curé-Poirier, Longueuil
info@maisondarche.com
Les funérailles seront célébrées le vendredi 3 novembre à 11 heures en l'église Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Heures des visites: jeudi de 19 à 22 h, vendredi des 9 h.

MONGEAU, Denise (Lapierre)

1931 - 2000
À l'hôpital St-Luc de Montréal, le 26 octobre 2000, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Denise Lapierre, épouse d'André Mongeau. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Jacques Boucher), Nicole, Bertrand (Josée Robidoux); son gendre André Dubé; ses petits-enfants: Mireille, Martin (Catherine), Jean-François (Patricia), Benoît et Jocelyn; son arrière-petit-fils Collin-Elliott, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service aura lieu samedi le 4 novembre, à 11 h, en l'église de Lavalltrie. La famille sera présente à partir de 10 h pour recevoir les condoléances. Des dons à la Fondation de l'hôpital St-Luc seraient appréciés. Direction

Guilbault Inc.
Roland Legault

MULLIE, Gilbert (Gil)

À l'hôpital Charles-Lemoyne, le samedi 28 octobre 2000, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Gilbert Mullie, de St-Lambert, époux bien-aimé de Ruth Frey, père de Frédéric (Kiersten) et Carol (Carl); grand-père chéri de Lauren et Christopher; frère de Jeanne, Alfred, Maurice, Roland et Joseph. Il laisse également plusieurs nièces, neveux, parents et amis. Un service commémoratif aura lieu le samedi 4 novembre, à 13 h en la chapelle du salon

Collins, Clarke, McGillivray, White
307 Riverside Drive, St-Lambert
Au lieu de fleurs, des dons à l'oeuvre de charité de votre choix au nom de Gil seraient grandement appréciés par la famille.

REMERCIEMENTS

LANTHIER, Almira
13 septembre 1907 - 17 septembre 2000
A tous ceux qui lors du décès de Mme Almira Lanthier nous ont témoigné leur soutien par un geste personnel, ses enfants, Gérard (Yolande), feu Yves (Yolande), Marcel (Béatrice), Monique (Claude), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants tiennent à vous remercier sincèrement. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.



OLIGNY, Jeannine
1934 - 2000

Le 28 octobre 2000, est décédée Jeannine, fille de feu René Oligny et de feu Florida Fournier et ex-épouse de Claude Forest. Elle laisse dans le deuil son frère Louis-André (Renée Guinois), sa soeur Renée-Berthe, ses nièces Chantal, Marie-Claude et leurs enfants: Suzanne, Eric, Virginie et Jacques-André. La famille accueillera parents et amis au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
625 Principale, Ste-Dorothée, Laval
Les funérailles auront lieu le vendredi 3 novembre, à 14 h, en l'église Ste-Dorothée et de là au cimetière de Ste-Dorothée. Heures de visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et vendredi dès 12 h 30. S.V.P. au lieu de fleurs, des offrandes de messes seraient appréciées.

"À toute les personnes que j'ai côtoyées dans ma vie "pardon" pour le mal que je vous ai fait et pour le bien que je ne vous ai pas fait."

St-Paul

PANNETON (Larose), Antoinette

À Montréal, le 30 octobre 2000, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme Antoinette Larose, épouse de feu Vital Panneton. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Jeanne Montagne) et Odile (Michel Lalonde); ses petits-enfants: Julie (Sylvain), Chantal (Stéphan), Bruno (Isabelle), François (Mélanie), Jérôme, Martin, Philippe et Catherine; ses arrière-petits-enfants Noémie, Marc-Antoine, Sophie, Jean-Christophe et Olivier. Elle laisse également dans le deuil son beau-frère, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces, autres parents et amis. Exposée au salon funéraire

Alfred Dallaire inc.
1120, rue Jean-Talon Est
Montréal

le mercredi 1er novembre de 19 à 22 h et le jeudi 2 novembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu en l'église Ste-Cécile, 215 de Castelnau Est, le vendredi 3 novembre, à 14 h, suivra l'inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. La famille tient à remercier le personnel du CHSLD Bourget.



PARISIEN FONTAINE, Ena
1912 - 2000

À Montréal, le 28 octobre 2000, est décédée à l'âge de 88 ans. Elle laisse dans le deuil sa soeur Madeleine Fontaine (Célestine); son frère Gilbert Fontaine (Agnes); ses enfants Shiller (Maude Adelson), Claudette (Normil Henry), Jean Richard (Sylviane Vielleuse), Guy Gérard (Mary Brown), Nicole (Yvon Gauthier), Cassandra (Jérôme Philippe), Thomas (Florence Alexandre), ses quinze petits-enfants ainsi que tous les autres parents et amis affligés. Exposée au

Complexe funéraire Poirier inc.
6825, Sherbrooke Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le samedi 4 novembre, à 11 h, en l'église St-François d'Assise, 700 Georges-Bizet et de là au cimetière le Repos St-François d'Assise, 6893 Sherbrooke Est. Heures de visites: vendredi le 3 novembre de 18 à 22 h et samedi le 4 novembre à compter de 9 h.

PROVOST, Claudette

À Montréal, le 30 octobre 2000, est décédée madame Claudette Provost. Elle quitte sa fille Marina, ses petits-enfants Fabrizio, Matilde et Francesco, de même que sa soeur Nicole et ses deux frères, Jean-Marc et Michel.

Une messe sera célébrée à l'église Saint-Germain d'Outremont, ave Côte Ste-Catherine, angle Vincent d'Indy, mercredi 1er novembre à 16 h. La famille recevra les témoignages de sympathie une heure avant la cérémonie. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Fondation Santa-Cabrinia, où Claudette Provost a longuement oeuvré aux côtés de son mari le docteur Antonello Javicoli, seront appréciés.

Direction Alfred Dallaire inc.

PRUD'HOMME, Jean-Guy

À Laval, le 28 octobre 2000, à l'âge de 70 ans, est décédé monsieur Jean-Guy Prud'Homme, époux de madame Carmen Grenier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Daniel (Nicole Dalpé), André (Lucie Granger) et Josée (Claudio Fagiani); ses petits-enfants: Carolyn, Jonathan, Pamela, Samuel, Claudia, Juliana; ses beaux-frères et ses belles-sœurs, ses neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances dès 14 h, vendredi le 3 novembre au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159 boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
Les funérailles auront lieu le samedi 4 novembre, à 11 h, en l'église Bon Pasteur, 400, rue Laurier, Laval-des-Rapides, Laval. Les heures de visites seront vendredi le 3 novembre de 14 à 17 h et de 18 h 30 à 22 h et samedi le 4 novembre à 9 h. Compensez l'envoi de fleurs, par des dons au Fonds neuro-tumeurs de l'Institut de neurologie de Montréal, 3801 rue University, Montréal, Québec H3A 2B4.

RABEAU, Yvon

À Saint-Lambert, le 28 octobre 2000, à l'âge de 86 ans, est décédé paisiblement Yvon Rabreau. Il laisse dans le deuil son épouse Fernande Fauvel, ses enfants Yves (Suzanne Grenier) et Louis (Nicole Brunelle), ses petits-enfants Marie-Claude, Pascale, Nicolas, Martin et Marianne, ses arrière-petits-enfants Livia et Maud, sa soeur Yolande Parent ainsi que ses belles-sœurs, ses neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis à

La Maison Darche
505, Curé-Poirier Ouest, Longueuil
info@maisondarche.com

le mercredi 1er novembre de 17 à 21 h 30. Une célébration de la parole aura lieu à 21 h. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur du Canada seraient appréciés. La famille désire remercier tout le personnel de la résidence "Les Jardins d'amour" de Saint-Lambert pour les soins prodigués à leur père.

RIOUX-PICARD, Gabrielle

1912 - 2000
De Chambly, le 30 octobre 2000, à l'âge de 87 ans, est décédée madame Gabrielle Rioux, épouse de feu monsieur Paul Picard. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Jean-Guy Sénécal), Paul (Josée Picard), Françoise, Michel (Danielle Gagné), Luc, Guy (Linda Brisson), une amie, Micheline Leduc, ses sœurs, Germaine Enright et soeur Antoinette Rioux, ses petits-enfants ainsi que de nombreux autres parents et amis. Elle sera exposée au salon funéraire:

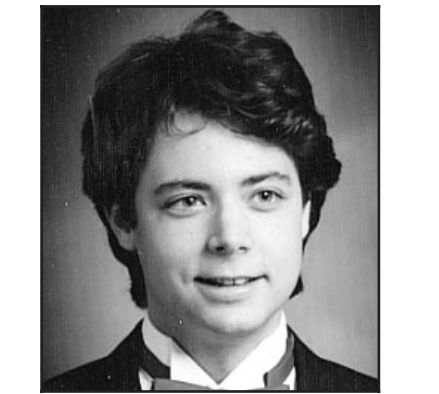
Yvon Desnoyers & Fils inc.
20, rue Des Carrières
Chambly Qc. (450) 658-8551
Les funérailles seront célébrées le jeudi 2 novembre 2000 à 13 heures en l'église Très-Saint-Coeur de Marie à Chambly, suivies de l'inhumation. Heures des visites: jeudi de 11 heures à 13 heures. Des dons au département de gériatrie de l'hôpital Royal Victoria seraient appréciés.

SALAMÉ (Michaud), Marie

1915 - 2000
À Montréal, le 29 octobre 2000, est décédée Mme Marie Salamé (née Michaud), épouse de M. Jean Salamé. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses filles: Christiane (Henry), Colette (Alexander) et Claudie (Matthew), ses petits-enfants, Monique, Eric, Andréa et Alain, son arrière-petite-fille Stéphanie, frères et sœurs, neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis. Au lieu de fleurs, les dons à l'hôpital Royal Victoria, ophtalmologie, oncologie seraient appréciés. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
3955, Côte-de-Liesse, Saint-Laurent
Les funérailles auront lieu le vendredi 3 novembre 2000 à 11 h 30 en la chapelle de la paroisse Saint-Laurent, 807, Ste-Croix, Saint-Laurent, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: jeudi de 19 à 21 h, vendredi à compter de 9 h 30.

1er ANNIVERSAIRE



NICOLAS LARIN

Depuis un an que tu nous as quittés pour un monde meilleur, tu demeures toujours dans nos pensées et ton sourire est avec nous. Tu nous manques énormément ainsi que ta musique. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont témoigné de la sympathie par votre présence aux funérailles, offrandes de messes, fleurs, cartes et lettres de sympathie, dons aux Jeunesses Musicales du Canada - Fonds Nicolas Larin. Une messe commémorative aura lieu en la paroisse St-Joachim, 2 rue Ste-Anne, Pointe-Claire, le 2 novembre à 19 h 30 et en la chapelle de la Résurrection du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, 4601 Côte-des-Neiges samedi le 4 novembre à 11 h. Parents et amis vous êtes invités à vous joindre à nous.

Ta mère Diane, ton père Serge, ta soeur Marie-Claude.

PRIÈRES

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. J.M.G.

PRIÈRE AU SAINT-ESPRIT
Saint-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. L.G.

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveurs obtenues. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. C.R.P.

CAMELOTS, ADULTES AVEC VOITURE
demandés, à temps partiel, pour la livraison de La Presse à domicile

- À commission

Dans les secteurs suivants:

- St-tienne de Beauharnois
- St-Louis de Gonzague
- St-Stanislas de Kostka

Responsabilités

- Livraison de La Presse devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h, le week-end.
- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

M. Gilles S n cal
composez le **(450) 691-2668**
Courriel : gsenecal@lapresse.ca

L'un pleure, l'autre rit

ANDRÉ TRUDELLE
LE BRIDGE

andre.trudelle@lapresse.ca

Dans la main qui suit, il y a un déclarant qui pleure et un autre qui rit. Tous deux ont demandé la manche à Pi. Ouest, qui est intervenu dans les enchères, entame de la Dame de Tr. À vous de jouer.

Donneur: Est			
Vulnérabilité: Est-Ouest			
NORD			
♠ D 7 5			
♥ A V 8 4			
♦ V 8 4			
♣ R 4 3			
OUEST			
♠ A			
♥ 9 7 6			
♦ R 9 6			
♣ D V 10 9 6 2			
EST			
♠ V 10 3			
♥ D 10 5 2			
♦ D 10 5 3 2			
♣ 7			
SUD			
♠ R 9 8 6 4 2			
♥ R 3			
♦ A 7			
♣ A 8 5			
Les enchères:			
EST	SUD	OUEST	NORD
pas	1 Pi	2 Tr	contre
pas	2 Pi	pas	3 Pi
pas	4 Pi	pas	pas
pas			
Entame: Dame de Tr			

Infographie La Presse

Un déclarant laisse filer la Dame de Tr vers son As et attaque les atouts. Ouest prend de l'As et rejoue le Valet de Tr. Le Roi couvre et Est coupe. Retour K. L'As gagne, deux fois Pi en terminant dans la main fermée. Roi de Co et petit Co vers le Valet. La Dame gagne. Retour K. Le Roi prend et encaisse un Tr: moins deux. Un gâchis!

Un autre déclarant gagne au mort du Roi de Tr, joue un petit Co vers son Roi et petit Pi vers le mort. L'As sec gagne, Valet de Tr, petit du mort et Est coupe. Retour K.

L'As gagne. Petit Pi vers la Dame et petit Pi vers le Roi. L'As de Tr assure la réalisation du contrat. La défense ne prend que l'As de Pi, une coupe à Tr et le Roi de K.

Lequel de ces deux déclarants auriez-vous été dans les

In Memoriam

Votre généreuse contribution permettra de financer les programmes de recherche en santé respiratoire et de soutenir les différents services de l'Association pulmonaire du Québec.

C'est plus de 700 000 québécois, souffrant de maladies respiratoires, qui vous disent MERCI!

Association pulmonaire du Québec

Sans frais: 1 800 295-8111
Montréal: (514) 287-7400

Les petites annonces

Autobaines
511, 548, 550, 555

7 jours consécutifs

29,19 \$* pour 3 lignes

1,39 \$* par ligne, par jour additionnel
* taxes en sus

La Presse

(514) 285-7111
sans frais 1 800 361-5013

Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation. Payables avant publication.

SLA : 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine !

(514) 725-2653
1-877-725-7725

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE
LATÉRALE AMYOTROPHIQUE
DU QUÉBEC
(SLA-Québec)



Un accueil familial pour Raymond Clément

L'homme d'affaires était emprisonné au Bénin depuis près d'un an

PASCALE BRETON

CE SOIR, lorsque l'avion en provenance de Paris se posera sur la piste de Dorval, cela fera plus d'un an que Raymond Clément, cet homme d'affaires emprisonné depuis novembre 1999 au Bénin pour une fraude relativement au commerce de pierres précieuses, n'aura pas vu les siens. Ce soir, toute sa famille sera là pour l'accueillir.

Son épouse Lauraine, deux de ses enfants, ses deux soeurs et sa mère, auront fait le voyage depuis l'Ontario. Sa soeur Jocelyne, qui habite à Laval, sera aussi présente. « Ce sera très émotionnel pour tout le monde. Il est parti depuis le 18 octobre 1999, il est emprisonné depuis le 17 novembre. Tout cela a été très difficile », a-t-elle affirmé hier, visiblement soulagée après un an d'angoisse.

Résidant de Rockland, en Ontario, Raymond Clément devra séjourner quelques jours chez sa soeur puisque l'avocat qui s'occupe de son dossier est à Laval. L'ex-prisonnier pourra ensuite rentrer définitivement à la maison. L'homme d'affaires de 54 ans, qui se spécialise dans l'import-export, devra aussi reprendre des forces avant de poursuivre son combat.

« C'est lui maintenant qui va s'occuper du côté judiciaire, s'il décide de pousser l'histoire plus loin. Nous avons fait notre part. Chaque mois, nous devions envoyer entre 1000 et 1200 \$ là-bas, pour s'assurer que Raymond ne meure pas en prison. Les conditions de vie étaient épouvantables, il couchait par terre, la tête vis-à-vis de la fosse septique », affirme Jocelyne Clément.

Au mois de juin, M. Clément a été hospitalisé et il souffre encore de sérieux problèmes respiratoires, séquelles, selon sa soeur, de son séjour dans la prison africaine. Hier, elle était surtout rassurée de le savoir enfin dans l'avion qui le ramenait au Canada. « Tout ce que je souhaite, c'est qu'il n'y ait pas trop de retard, avec les tempêtes qui sévissent en France présentement. Nous avons hâte de le revoir. »

Son avocat québécois, Pierre-Louis Trudeau, entend bien se rendre à Dorval lui aussi pour accueillir celui dont il a suivi le dossier au trajet tortueux depuis l'arrestation de son client, à Cotonou (au Bénin), 17 novembre 1999.

Selon M^e Trudeau, Raymond Clément n'a jamais été accusé par les autorités du Bénin. Il avait été placé en prison dans l'attente de

voir les résultats de l'enquête menée par un juge d'instruction qui n'a finalement jamais abouti.

À la suite de pressions diplomatiques menées au nom du gouvernement canadien, Raymond Clément a obtenu de comparaître devant la chambre d'accusation, où le ministère de la Justice a dû constater que le mandat d'arrêt lancé contre lui n'avait pas été renouvelé comme il aurait dû l'être depuis plusieurs mois et que par conséquent la détention du Canadien était illégale. Cela se passait jeudi dernier.

Pressions

En août dernier, les autorités judiciaires africaines avaient offert de libérer Clément contre le paiement de 200 000 \$, a rapporté M^e Trudeau.

Au départ, ceux qui prétendaient que Clément avait commis une fraude estimait celle-ci à 175 000 \$.

En mars dernier, les proches de Raymond Clément avaient donné une conférence de presse à Montréal pour presser les autorités policières canadiennes à faire enquête.

« Que la GRC enquête au Canada, identi-

fie les responsables de la situation dans laquelle se retrouve Raymond Clément et en informe les autorités du Bénin », avait demandé M^e Trudeau.

À cette occasion, les journalistes avaient alors pu s'entretenir avec le détenu Clément, qui avait expliqué avoir remis les diamants que lui avait confiés un homme d'affaires du Bénin à son partenaire d'affaires, de Toronto, l'entrepreneur en construction Hugo Marchese.

« Il a pris possession des diamants bruts en promettant de les payer. Il devait le faire le 15 octobre. Il ne l'a pas fait. Depuis, on me tient responsable », avait soutenu Clément

Raymond Clément faisait des affaires au Bénin depuis quatre ans. Il était partenaire depuis un an de M. Marchese dans un comptoir d'import-export d'or.

Après une carrière dans l'enseignement, il était devenu consultant en commerce international.

Selon M. Clément, le plaignant dans cette affaire est un Africain, président du conseil d'administration de la Banque d'Afrique, 2^e vice-président du conseil d'administration de la Chambre de commerce et de l'industrie et propriétaire d'une plantation.

avec la Presse Canadienne